

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Pagination continue.

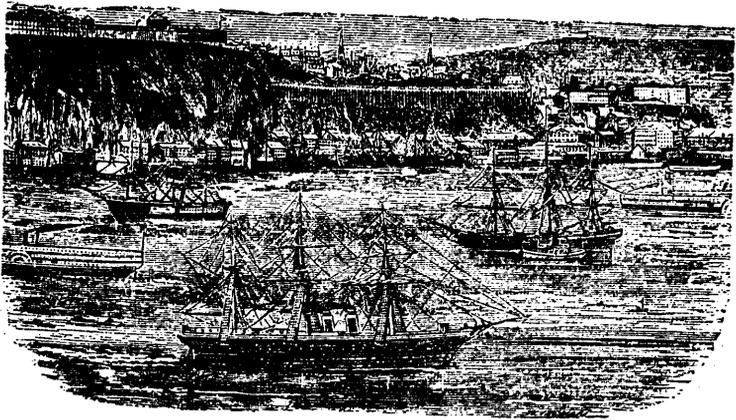


La
Semaine Religieuse

DE

Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
 Cap-Santé, Comté
 de Portneuf,
 Canada.

ABONNEMENT :
 \$1.00 par année,
 payable d'avance ;
 3 centias le nu-
 méro.



QUEBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^o

SOMMAIRE :

Règle de conduite, 25.—Apostolat de la prière, 25.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 26.—Théologie populaire, 18.—Carnet du médecin, 31.—Bibliographie, 31.—Les Contemporains, 33.—A travers le monde des nouvelles, 36.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE - DÉCORATEUR, avantagement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence : LOTBINIÈRE.

N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.
Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire

LE BAUME RHUMAL

CURES ET ATTESTATIONS.

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du BAUME RHUMAL dans la guérison du *Rhume*, de la *Toux*, de la *Grippe*, de la *Bronchite*, de la *Coqueluche*, et de toutes les *Affections de la Gorge et des Poumons*.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les propriétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. Baridon, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Monsieur.—J'ai fait usage de votre BAUME RHUMAL, et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué surtout que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre
Juge M. C. DESNOYERS.

Cher Monsieur.—Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état: le *Baume Rhumal* a tout remis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréé, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Ls. J. FRANÇOIS, journaliste.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT.—GUÉRISON COMPLÈTE.

"Monsieur.—Je me suis servi du BAUME RHUMAL pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

"Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et en peu de temps la guérison a été complète."

M^{DE} Recorder TESTARD DE MONTIGNY.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Règle de conduite

Si vous êtes condamnés, dit le cardinal Pie, à voir le triomphe du mal; ne l'acclamez jamais. Ne dites jamais au mal : « Tu es le bien. » Ne dites pas à la décadence : « Tu es le progrès. » Ne dites pas à la nuit : « Tu es la lumière. » Ne dites pas à la mort : « Tu es la vie. » Sanctifiez-vous, au contraire, dans le temps où Dieu vous a placés; gémissiez des maux et des désordres que Dieu tolère pour un moment; opposez-y l'énergie de vos cœurs et de vos efforts; maintenez toute votre vie pure des erreurs, libre des entraînements mauvais.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toute vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les intérêts de l'Église en Italie, afin que la paix tant désirée s'établisse sur la base ferme de l'indépendance du Pape, rentré dans ses droits de Souverain, de Pontife et de Père.

Résolution : Réveiller le dévouement au Saint-Père.

Considérant que le Saint-Père est privé de sa souveraineté, et par conséquent de son indépendance; qu'il a droit, dans cette situation intolérable, au dévouement le plus vif de ses enfants, nous parlerons en ce sens aux chrétiens endormis, et nous les engagerons à redoubler de zèle pour tous les intérêts du Souverain Pontife.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

Les élections du 20 août, à peu près terminées maintenant, sont justement ce que pouvaient facilement prévoir ceux qui se tiennent au courant de ce qui se passe en France. Les catholiques ont été écrasés, et les radicaux et les socialistes reviennent en plus grand nombre. La Droite conserve 46 sièges et en perd 38 ; les Républicains gardent 97 des sièges précédemment occupés par eux, en gagnent 25 et en perdent 10 ; les Socialistes gardent 85 des sièges qu'ils occupaient, en perdent 7 et en gagnent 20 nouveaux ; les Boulangistes ne comptent que 6 élus ; les Ralliés reviennent au nombre de 15 seulement, et les Républicains libéraux modérés gardent 65 des sièges qu'ils occupaient, et en gagnent 31 nouveaux.

Les personnalités les plus en vue, restées sur le carreau, sont : le comte Albert de Mun battu par un avocat obscur, grâce à l'abstention des monarchistes, MM. Piou, Cassagnac, Floquet et Clémenceau, Autant nous regrettons la défaite des deux premiers, autant nous nous réjouissons de l'échec des deux derniers, et surtout de M. Clémenceau, écrasé par une majorité de plus de 2,000 voix.

Tous ses crimes publics, dit un journal français, ne sont pas expiés, mais il est frappé en plein cœur. Il est désarmé pour le mal qu'il voulait et pouvait encore faire. Mentionnons aussi l'échec de M. Drumont, le champion de l'antisemitisme. Tant qu'il y aura en France l'ombre même d'un juif, il est sûr de rester candidat, et nous ne le regrettons pas.

Cette élection est pire que celle de 1889, qui était déjà plus mauvaise que celle de 1885. La minorité catholique de la chambre tombe à une cinquantaine de voix. C'est un désastre dans toute la force du terme, et un désastre dû principalement à l'entêtement trop général avec lequel on a accueilli la direction pontificale. Si tous les éléments sains eussent franchement adhéré aux conseils de Léon XIII, et combattu sur le terrain qu'il avait indiqué, le résultat eût été tout différent. La France devra finir par écouter la voix du Souverain Pontife, sinon, il est à craindre qu'elle n'ait un jour le sort de la Pologne.

Le tribunal d'arbitrage des pêcheries de la mer de Behring, qui siège depuis plusieurs mois à Paris, vient de rendre sa sentence que nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs, parce qu'elle intéresse grandement le Canada. Les Etats-Unis sont déboutés sur tous les points de droit que l'on peut résumer comme suit : L'Angleterre n'a jamais reconnu ni concédé à la

Russie aucun droit à une juridiction exclusive sur les pêcheries de la mer de Behring ; cette mer est comprise dans l'expression « océan Pacifique » ; la Russie n'a possédé, après le traité de 1825, aucun droit exclusif de juridiction dans la mer de Behring ni sur les pêcheries de phoques de cette mer au-delà de trois milles ; enfin les Etats-Unis n'ont aucun droit de propriété sur les phoques à fourrure qui fréquentent les îles des Etats-Unis dans la mer de Behring, quand ces phoques se trouvent en dehors de la limite ordinaire des trois milles. Mais la majorité des arbitres a accordé une compensation aux Etats-Unis, en recommandant comme nécessaires des règlements en vertu desquels la pêche des phoques sera interdite en tout temps, aux sujets des deux pays, dans une zone de 60 milles géographiques autour des îles Pribyloff, y compris les eaux territoriales. Puisse la mise en opération de ce règlement ne pas faire naître de nouvelles difficultés entre les parties intéressées, ce dont nous doutons fort !

Cette décision ne semble pas avoir trop contrarié les Etats-Unis, qui n'ignoraient probablement pas que leurs prétentions étaient insoutenables. D'ailleurs, quand la sentence a été rendue, l'attention publique était absorbée par une autre question d'un intérêt vital pour nos voisins incommodes—la question du monnayage de l'argent, dont nous, allons dire un mot.

Le Congrès Américain a voté, le 11 juillet 1891, une loi surtout connue sous le nom de Sherman's act. Cette loi, qui oblige le Trésor à acheter chaque mois sur le marché, 4,500,000 onces d'argent, soit environ six tonnes par jour, n'a été qu'un compromis avec les partisans de l'argent qui réclamaient la frappe libre de l'argent. La frappe illimitée aurait conduit les Etats-Unis à un désastre. Mais la loi Sherman, que les propriétaires de mines d'argent ont réussi à faire adopter, sans être aussi funeste, a tout de même eu de graves conséquences, et est la cause première et principale de la crise financière qui sévit aux Etats-Unis.

Depuis la passation de cette loi, les achats du Trésor n'ont fait que stimuler la production de l'argent, et le cours du métal blanc n'a cessé de baisser dans la même proportion. Le public a fini par s'effrayer, et s'est mis à présenter les *silver certificates* au remboursement pour avoir de l'or, que le Trésor n'osait refuser, pour ne pas causer une panique. En Europe, les porteurs de valeurs américaines s'émurent également et se mirent à vendre leurs titres sur le marché de New-York. C'est ainsi que pour payer ces titres les Etats-Unis ont dû expédier en Europe, depuis un an, 450 millions d'or. Conséquence : les réserves du

Trésor se sont épuisés, l'encaisse, garantissant l'émission des Banques Nationales, est tombé au-dessous de la proportion légale, la confiance a disparu, les Banques ont dû limiter leur escompte et le commerce ne peut trouver à aucun prix le crédit qui lui est nécessaire.

C'est pour remédier à cette situation que le Congrès a été convoqué avant l'époque ordinaire, et vient de voter l'abrogation de la loi Sherman, qui est un premier pas dans la bonne voie. Il lui reste maintenant à apporter des adoucissements au bill MacKinley, destiné à ruiner les autres nations, mais qui n'a pas été moins préjudiciable aux intérêts des Etats-Unis. Les républicains ont donc laissé aux démocrates une succession politique peu enviable, et qu'ils mettront du temps à régler.

Théologie populaire

Où et comment Jésus-Christ est-il mort ?

Jésus-Christ est mort cloué à une croix, sur le Calvaire, entre deux voleurs.

Le Calvaire est une petite colline située en dehors des limites de la ville de Jérusalem. Chaque ville avait une prison ou un endroit spécial pour l'exécution de ses criminels. Comme le Temple de Dieu était dans Jérusalem, cette ville avait été appelée pour cela la Cité de Dieu, parce que dans ce Temple Dieu parlait à ses prêtres dans le Saint des Saints. Le Temple était divisé en deux partis dont l'une, qui ressemblait quelque peu à la nef de nos églises, était appelée le Saint, et l'autre, qui renfermait l'Arche d'Alliance, était appelée le Saint des Saints et correspondait à l'autel et au sanctuaire de nos églises. L'Arche d'Alliance était une boîte longue d'environ quatre pieds, sur une hauteur et une largeur de deux pieds et demi ; elle était faite du bois le plus riche, revêtu de fines dorures. Outre les tables de pierre sur lesquelles étaient écrits les commandements de Dieu, elle contenait la baguette qu'Aaron—frère de Moïse—avait changée en serpent en présence du roi Pharaon, et un peu de la manne dont le peuple avait été miraculeusement nourri pendant son séjour de quarante ans dans le désert, lors de sa sortie d'Egypte. Toutes ces choses étaient des figures de la vraie religion. L'Arche elle-même était une figure du Tabernacle, et la manne, une figure de la Sainte Eucharistie. Un voile dérobaient le Saint des Saints à la vue du peuple. Le Grand Prêtre seul, une fois par année, pouvait y entrer. Bien que ces différents objets ne fussent plus dans le Saint des Saints, le voile—appelé

voile du Temple—qui dérobaît ce lieu saint à la vue du peuple, fut subitement déchiré, du haut en bas, lorsque Notre Seigneur mourut sur la croix (Matt xxvii, 51), parce que, après sa mort, il n'était plus besoin de figures, puisque nous avons le tabernacle lui-même, la véritable manne et le vrai pain du ciel, c'est-à-dire le corps de Notre Seigneur. Le voile fut aussi déchiré pour montrer que Dieu ne voulait plus résider dans le Temple, mais que désormais il serait seulement dans l'Eglise chrétienne. Jérusalem, comme nous l'avons dit, était donc appelée la Cité Sainte et aucun criminel ne pouvait être exécuté dans son enceinte. On envoyait les condamnés à mort au Calvaire—mot qui signifie place des crânes—où ils étaient exécutés. Une remarque maintenant : si les Juifs montraient tant de respect et de vénération pour l'Arche qui ne contenait que la figure du Saint Sacrement, quelle ne doit pas être notre tenue en présence du tabernacle de l'autel qui renferme le Saint Sacrement lui-même !

On fit mourir Jésus-Christ entre deux voleurs pour rendre sa mort plus ignominieuse, en le mettant sur un pied d'égalité avec les criminels ordinaires. L'un de ces voleurs, appelé le voleur repentant, eût regret de ses péchés et en obtint le pardon de Notre Seigneur avant de mourir ; mais l'autre mourut dans l'impénitence. Les écrivains sacrés nous disent que l'un de ces voleurs a été sauvé pour donner espérance aux pécheurs et leur apprendre qu'ils peuvent sauver leur âme au dernier moment s'ils ont sincèrement regret de leurs péchés et en demandent pardon à Dieu. L'autre voleur est mort dans l'impénitence pour apprendre aux pécheurs qu'ils ne doivent pas différer leur conversion jusqu'à l'heure de la mort, comptant témérement sur la miséricorde de Dieu. Ceux qui, volontairement, diffèrent leur conversion, et, attendant le dernier moment pour se repentir, mènent une vie mauvaise avec l'espoir de bien mourir, peuvent être privés de cette grâce, et comme le voleur impénitent, mourir comme ils ont vécu, en état de péché.

Pour qui Jésus-Christ est-il mort ?

Jésus-Christ est mort pour racheter tous les hommes.

Ce n'est donc point seulement pour quelques peuples privilégiés que Jésus-Christ est mort, mais pour tous les peuples de la terre sans exception. Il est mort généralement pour tous, pour le pauvre comme pour le riche, pour les petits comme pour les grands, pour les hommes des temps passés comme pour ceux d'aujourd'hui, et pour ceux qui naîtront jusqu'à la fin du monde. Par l'effusion de son sang, il a fourni à tous des grâces

par lesquelles il leur est facile de se sauver, s'ils sont fidèles à y correspondre.

Mais bien que la passion du Jésus-Christ soit pour tous les hommes en général, nous pouvons ajouter qu'il est mort pour chacun en particulier, en sorte que chacun de nous peut s'adresser à lui en toute confiance et lui dire : « Mon Sauveur et mon Rédempteur. » Hélas ! nous apprécions bien mal ce bienfait puisque, trop souvent, nous le sacrifions pour de pures bagatelles, une jouissance d'un moment. Qu'il est triste d'en voir un si grand nombre se rendre la mort du Sauveur inutile, et périr à la vue de la croix et avec tant de moyens de salut sous la main !

Comment Jésus-Christ nous a-t-il rachetés ?

Jésus-Christ nous a rachetés en souffrant la mort pour nous, comme homme, et en donnant, comme Dieu, une valeur infinie à ses souffrances.

Que nous apprennent les souffrances et la mort de Jésus-Christ ?

Les souffrances et la mort de Jésus-Christ, nous apprennent la grande malice du péché, la haine que Dieu lui porte, et la nécessité de satisfaire pour nos péchés.

Nous connaissons aussi la malice du péché par les maux qu'il a apportés sur la terre ; la haine que Dieu lui porte, par la punition qu'il a infligée aux mauvais anges et à nos premiers parents ; et enfin la nécessité de satisfaire pour nos péchés, par le fait qu'il a permis à son Fils unique de souffrir la mort même pour les péchés des autres.

Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

Le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous s'appelle le mystère de la Rédemption.

Le mot *Rédemption* veut dire rachat.

Que devint l'âme de Jésus-Christ après sa mort ?

L'âme de Jésus-Christ, séparée de son corps, descendit aux enfers, c'est-à-dire, dans les limbes, où étaient détenues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

L'enfer où l'âme de Jésus-Christ descendit n'était par l'enfer des damnés, mais un endroit ou lieu de repos appelé Limbes, où les âmes des justes attendaient son arrivée.

L'enfer avait plusieurs significations dans les temps anciens. Le tombeau était quelquefois appelé enfer. Ainsi, Jacob, en apprenant que des bêtes féroces avaient dévoré son fils Joseph,

s'écria : « Je descendrai en enfer avec douleur. » Les Limbes ne sont pas la même chose que le Purgatoire. Ils n'existent plus maintenant, ou, s'ils existent encore, c'est seulement pour les enfants qui n'ont jamais commis le péché actuel et qui sont morts sans baptême. Ils n'iront jamais au ciel ou ne verront jamais Dieu, mais ils n'endureront pas de souffrances comme ceux qui sont en Purgatoire ou en enfer.

Carnet du médecin

On recommande aux personnes piquées par une guêpe, une mauvaise mouche ou une araignée, de baigner la piqûre avec de bon vinaigre tant que la guérison n'est pas complète.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu une brochure de 50 pages, qui a pour titre : *Les Congrégations enseignantes et le Brevet de capacité*, par M. T. Chapais, membre du Conseil de l'Instruction publique.

Cette brochure est la reproduction d'une série d'articles qui ont paru dans le *Courrier du Canada*, et que nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, de signaler à nos lecteurs.

Toute personne, quelque peu instruite, doit connaître l'importante question que ce travail, qui défie toute attaque, traite avec une rare compétence. Dorenavant, il ne sera plus guère possible d'accorder le bénéfice de la bonne foi à ceux qui soutiendront la thèse contraire.

Nos remerciements et nos félicitations à l'auteur, qui a bien mérité des catholiques en cette circonstance.

Cette brochure, éditée par M. Brousseau, est en vente au bureau du *Courrier du Canada*.

Nous accusons également réception, avec remerciements à qui de droit, d'un exemplaire du *Guide du Jeune communiant*, en vente chez tous les libraires de Montréal, ainsi que du *Petit livre des Enfants en images*.

Le *Guide du Jeune communiant* se compose de quatre parties : des Exercices du chrétien, de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ses Parables et d'un Questionnaire sur sa doctrine. Ce guide, enrichi d'un grand nombre d'illustrations, peut également servir dans un âge plus avancé et tenir lieu de tout autre livre. Quand un enfant fait sa première communion, ses parents ne sauraient donc lui faire un cadeau plus utile et plus agréable que le *Guide du Jeune communiant*.

Les Contemporains

FÉLICITÉ-ROBERT DE LA MENNAIS (1782-1854)

(Suite)

Il était soutenu, d'ailleurs, contre ses adversaires par des esprits de première valeur et par la majeure partie du clergé de France. « Laissez coasser toutes ces grenouilles, » lui écrivait de Bonald ; et le comte de Maistre, qui, toutefois, avouait ne pas co.apprendre le second volume de l'*Essai*, lui disait à son tour : « ne laissez pas dissiper votre talent. Vous avez reçu de lanature un boulet ; n'en faites pas de la dragée qui ne pourrait tuer que des moineaux, tandis que nous avons des tigres en tête. »

La Mennais n'avait pas besoin de ces recommandations. Devenu soudainement, selon le mot de Montalembert, « le plus célèbre et le plus vénéré des prêtres de France, » il se croyait appelé à un apostolat sans exemple dans l'histoire de l'Eglise. On parlait autour de lui d'impies notoires ramenés à la vérité religieuse par la lecture de l'*Essai*. Pourquoi les conversions n'iraient-elles pas se multipliant ? Et La Mennais prenait sans scrupule la direction de l'Eglise, en dehors et en dépit même de l'épiscopat.

Où menait-il cette jeunesse catholique, empressée de se donner à lui et de marcher intrépide sous son drapeau ? A la bataille, une bataille âpre et dure contre la société laïque. Dieu l'avait fait soldat, comme disait l'abbé Jean-Marie, et guerroyer fut toujours sa grande passion. Malheureusement, le sang-froid lui faisait défaut pour faire manœuvrer l'armée catholique. Dans le feu du combat, il ne pensait plus ni à ses troupes ni à lui-même, mais seulement que l'ennemi était là et qu'il fallait frapper de grands coups.

Il collabora successivement au *Conservateur*, au *Drapeau blanc*, au *Mémorial catholique* et à la *Quotidienne*. Sa polémique ne ménageait pas plus les personnes que les idées. En 1823, un article contre le grand-maitre de l'Université, Mgr de Frayssinous, qu'il rendait responsable de la perte des âmes dans les écoles de l'Etat, le fit traduire devant le tribunal correctionnel de la Seine. Il eut la chance d'être acquitté et recommença.

Cependant, les diatribes, dont il était coutumier, lui créèrent avec le temps de nombreux ennemis. Pour répondre aux libelles qui le décriaient par centaines, il donna une *Défense de l'Essai*, avant même que l'ouvrage eût paru tout entier, et demanda au Saint-Siège de bien vouloir la faire examiner. Mais, en cette occasion, l'esprit de soumission semble déjà lui avoir fait défaut. A l'abbé Carron qui l'engageait à prendre conseil des théologiens, il répondait : « Si l'on rejette mes thèses, je ne vois aucun autre moyen de défendre solidement la religion. » Comme si, jusqu'à l'*Essai*, la religion avait toujours eu le dessous et n'était jamais parvenue à mettre de son côté la logique et le bon droit. Il ajoutait froidement : « Au reste, j'ai demandé à Rome d'examiner mon livre ; si le jugement m'est désavantageux, je suis décidé, à ne plus écrire. » Vers le même temps, il disait à son neveu : « Mon ami, si j'avais à prendre un emblème de ma vie, ce ne serait pas le roseau qui plie au vent, mais le chêne brisé par l'orage. Je romps et ne plie pas. »

Il ne fut ni chêne ni roseau en la circonstance. Rome, en effet, se montra indulgente. Sans se prononcer sur les points en litige, elle autorisa une traduction italienne de la *Défense*. Le maître du Sacré Palais fit même précéder

ce travail d'une préface fort élogieuse. En France, la publication de *l'Essai* continua là-dessus sans encombre.

Après avoir rejeté tout autre critérium de certitude que le consentement universel, La Mennais cherchait à démontrer que l'enseignement catholique était le seul infallible et le seul divin, étant le seul universellement accepté. Pour établir la mineure de cet argument, il apportait ou prétendait apporter dans les deux derniers volumes les preuves de la tradition du genre humain et de sa foi constante aux principaux dogmes du christianisme. De son point de vue, l'idolâtrie ancienne apparaissait comme une sorte de protestantisme par anticipation. Conception puissante, en vérité, d'un synthétisme vigoureux et qui devait séduire par sa simplicité et par sa grandeur.

Une année après la publication complète de *l'Essai sur l'indifférence*, La Mennais donnait une œuvre moins discutée, je veux dire sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Cette version, remarquable par la fidélité et l'élégance, empruntait un mérite particulier aux *Réflexions* dont l'auteur accompagnait chaque chapitre, comme pour en rappeler la substance et en fixer les principaux préceptes ou les plus importants conseils. M. de Sacy y voit « le chef-d'œuvre de l'écrivain, non moins que le chef-d'œuvre du prêtre ». En tout cas, « c'est, comme l'a dit Mgr de Salinis, une œuvre à part qui honore l'âme autant que le génie de l'illustre écrivain. »

Cette même année, La Mennais fut pris du désir de voir Rome et Léon XII. Malgré sa mauvaise santé, il se mit en voyage, et, après une courte apparition en Suisse, arriva dans la Ville Eternelle vers la canicule. La cour romaine le reçut avec égards. Il eut un appartement au Vatican. Mais, surtout, il dut être flatté de l'accueil que lui ménagea le Souverain Pontife. Si Léon XII ne le nomma pas cardinal *in pectus*, comme quelques-uns ont cru pouvoir l'affirmer, du moins il ne parla pas de « son front d'hérésiarque, » de « sa face de damné, » comme quelques autres l'ont prétendu. Au contraire, tout en le tenant, disait-il, pour « un de ces amants de perfection qui, si on les laissait faire, bouleverseraient le monde », Léon XII témoigna ouvertement à son hôte ses affectueuses sympathies.

IV. L'école de la Chenaie

La Mennais était de retour à la Chenaie au commencement de 1825. Il amenait avec lui dans sa solitude l'abbé Philippe Gerbet, l'un des fondateurs du *Mémorial catholique*. Son ambition, à cette époque, était uniquement de chercher un peu de repos, de se faire, dans la paix de la terre natale, « un genre de vie douce, tranquille, obscure, partagée entre un peu d'étude, de réflexion solitaire, et la conversation de vrais amis ». Les vrais amis, la Providence les multiplia sans compter autour de cette âme malade. Ils peuplèrent la ruche de la Chenaie comme des abeilles laborieuses. Lacordaire, de Salinis, Gerbet, Blanc, Rohrbacher, Gaume, Combalot, de Ceux, Cazalès, de Montalbert, Jules Morel, Boré, La Morvonnais, La Provostaye, d'Ortigue, Eloi Jourdain, Sainte-Beuve et Maurice de Guérin, voilà les noms des principaux. Plusieurs d'entre eux sont assez célèbres pour que la postérité se donne la peine de les retenir.

Certes, ce fut un beau spectacle que celui de ces « chevaliers du cygne, » comme les appelle de Pontmartin, groupés autour d'un prêtre de quarante-quatre ans pour une croisade de plume sans précédents. Leurs illusions étaient grandes, mais, du moins, étaient-ce des illusions généreuses.

On travaillait avec ardeur à la maison de la Chênaie. Dès cinq heures, tout le monde était sur pied. Chacun lisait, méditait, écrivait, selon l'inspiration du moment : le point essentiel était qu'on s'occupât. D'ailleurs, des récréations communes venaient à propos détendre les esprits. On jouait ferme, et La Mennais comme tout le monde.

Ce petit homme malingre, perdu dans son costume de gros drap et son vieux chapeau de paille usé, était encore le plus ingambe de la maisonnée. Il ne pouvait tenir en place. On le voyait, jusque dans le travail de la composition, se promener fiévreusement, fouillant et rognant ses ongles à coups de canif. A peine avait-il équilibré sa période, qu'il la jetait sur son éternel petit papier doré sur tranches, de son écriture menue, régulière, nerveuse, pour aussitôt se remettre à courir devant lui.

Ses disciples nous le peignent « bon, caressant, facile » ; ils nous parlent de sa douceur, de « la tendre familiarité de son entretien ». Il causait avec un accent breton très marqué. Ses phrases, d'abord un peu hésitantes, devenaient bien vite rapides, claires, vibrantes. Nul n'improvisa avec une plus merveilleuse abondance. Et, malgré l'impétuosité de son inspiration, il allait divisant le sujet méthodiquement, classant les raisons par ordre d'importance, sans jamais s'écarter du but ni s'attarder à des considérations d'intérêt médiocre. « Son raisonnement était si serré et pourtant si poli et si élégant, raconte le cardinal Wiseman, que si vous eussiez fermé les yeux, vous auriez pu croire assister à la lecture d'un livre accompli. »

On s'est demandé si la prière était à la Chênaie aussi en honneur que le travail. A cet égard, nulle hésitation n'est possible. Le maître donnait l'exemple en ceci comme en tout le reste. D'aucuns prétendent que, durant son séjour à Rome, il s'était fait dispenser de la récitation du bréviaire, en alléguant la faiblesse de sa vue. Le fait est contestable. Ce qui ne l'est pas, c'est que La Mennais, comme tous ses disciples, d'ailleurs, fréquentait assidûment le petit oratoire qu'il avait fait construire au fond du jardin, derrière le rideau de verts tilleuls.

Au milieu de cette jeunesse et de cette joie, le grand écrivain était toujours visité par ses crises de tristesse et de mélancolie. Plusieurs des lettres qu'il écrivit alors sont imprégnées du plus noir pessimisme, Son idée fixe est « qu'il assiste au lit de mort d'une chrétienté expirante ». Aussi se laisse-t-il aller à un extrême abattement et reprend-il en secret le rêve de sa jeunesse : partir pour la libre Amérique, y prêcher cette vérité dont les races du vieux monde ne veulent plus, et fonder, sur des bases nouvelles, un ordre de chose nouveau.

En 1826, il publia, outre les *Nouveaux mélanges religieux et philosophiques*, une brochure intitulée : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Dans ce style acerbe, agressif et méprisant dont il usait au *Mémorial*, La Mennais dépeignait une fois encore la pitoyable société de son époque. Il accusait l'Etat d'athéisme et lui reprochait de fausser les relations des évêques avec le pape.

Cette audacieuse brochure fit traduire son auteur en police correctionnelle. Il fut éloquemment défendu par le jeune Berryer. Lui-même osa mettre les magistrats au défi de le condamner. Ceux-ci répondirent en le frappant d'une ridicule amende de trente francs. C'était misérable, et La Mennais eût bien fait d'en rire. Mais il était écrit que cet homme prendrait tout au tragique et

jusqu'à la fin ignorerait l'art céleste de pardonner. Fanatique d'autorité et de monarchie avant cette date, il se retourna brusquement vers la démocratie et la liberté.

Ses nouvelles convictions ne tardèrent pas à éclater. Les ordonnances oppressives de 1828 étant venues tenter d'étouffer l'enseignement religieux, La Mennais publia son livre *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise*. Il s'y faisait l'apologiste de la démocratie, dont il jugeait l'avènement nécessaire, et de la liberté, qu'il voulait « immense ». Dans sa pensée, d'ailleurs, ces deux puissances ne pouvaient qu'être les auxiliaires de l'Eglise. « Quand les catholiques aussi crieront : Liberté ! écrivait-il à un ami, bien des choses changeront. »

Les coups terribles que cet ouvrage portait à la royauté, sous prétexte de haïr l'avènement d'une démocratie catholique, alarmèrent bien des esprits. L'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, crut de son devoir d'élever la voix. Mais La Mennais répondit à son mandement avec une hauteur et une amertume inqualifiables. Le scandale fut énorme. Si Rome eût alors parlé, comme on l'en suppliait, elle n'eût pu que blâmer sévèrement la conduite du prêtre indocile. Chose étrange, La Mennais ne s'en rendit pas compte. Il récrimina contre le pape et commença à désespérer.

V. Le journal *l'Avenir* »

On était en 1830, et les malheureuses ordonnances de juillet venaient de provoquer une révolution. La Mennais se prononça pour « une République franchement déclarée », ce qu'il appelait « une république de droit », le gouvernement de Louis-Philippe étant à ses yeux « une république de fait ». Il lui parut que l'occasion était belle pour réaliser une des idées qui lui tenaient le plus à cœur : la fondation d'une feuille catholique. « Un journal, c'est une position », a dit depuis Louis Veuillot. Tel était aussi l'avis de La Mennais.

La nouvelle feuille parut le 16 novembre 1830. Elle s'appelait *l'Avenir* et avait pour devise : Dieu et Liberté. Après La Mennais, elle comptait parmi ses principaux rédacteurs ; Lacordaire, de Montalembert, Gerbet, Rohrbacher, de Coux, Harel du Tancrel, d'Ault-Dumesnil et Waille. Son succès fut prodigieux.

L'Avenir parlait haut et net. Il établissait qu'au pape seul appartenait l'autorité suprême ou même la seule autorité qui soit. De là, pour le clergé, le droit de communiquer librement avec Rome. De là, aussi, la condamnation de l'intervention de la puissance séculière dans le choix des évêques. Mais, si la plénitude de la puissance spirituelle appartient au pape, celui-ci doit savoir renoncer à un pouvoir temporel dont il tire d'ailleurs peu de fruits. De même, il est nécessaire que l'Eglise se sépare tout d'abord de l'État. La Mennais compare le vieil édifice politique à un cachot au fond duquel la religion a été ignoblement garrottée. Elle ne reprendra son ascendant sur les masses qu'après avoir commencé par recouvrer sa liberté. Le prêtre doit agir, aller au peuple, prendre en main ses intérêts. De quelque nom que le gouvernement se nomme, il n'importe. La grande affaire, c'est la liberté que le fondateur de *l'Avenir* définit : « Le droit et la faculté de se défendre contre toute volonté arbitraire et oppressive. » Et, pour ne pas rester dans la vague, on demande ce droit sous trois formes ; liberté de conscience, liberté d'association et liberté d'enseignement. Enfin, comme moyen infaillible de satis-

faire promptement ces desiderata, il faut étendre le principe électif dans la mesure du possible, de telle sorte que le peuple soit à peu près l'unique maître de ses destinées.

Telles étaient les doctrines religieuses et politiques de l'*Avenir*. Les déclarations pontificales ont fait aujourd'hui la part de la vérité et de l'erreur dans une philosophie aussi méiée. Mais, sous la plume de polémistes de premier ordre, les artifices, même les plus risqués de ce *credo* libéral, exerçaient une sorte de fascination. Il fallait voir avec quelle éloquence l'*Avenir* faisait aux circonstances l'application de ses principes. Jamais pareilles philippiques n'étaient venues fondre sur le pouvoir, la bourgeoisie, l'université, les doctrinaires de toute taille et de toute couleur. Vainement, les ennemis se multipliaient, rien n'enchaînait l'audacieuse parole des nouveaux apôtres.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Ferréol, le 18 ; à Saint-Ambroise, le 19 ; au couvent de Saint-Casimir, le 21 ; à Saint-Henri, le 23.—Les Jésuites possèdent, comme l'on sait, une maison de retraite sur le chemin de Sainte-Foye, et ont jugé bon de placer dans le parterre une statue du fondateur de leur Ordre qui, paraît-il, donne la chaire de poule à certains fanatiques. Il faut être poltron au suprême degré pour trembler à la vue d'une simple statue de bois.—Plusieurs journaux ont critiqué vivement le discours prononcé par Mgr Paquet, le 27 août dernier, à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire d'un collège commercial à St-François de la Beauce. M. Lambert, curé de cette paroisse, interrogé à ce sujet par le *reporter* d'un journal, a répondu ceci : « Pour ce qui me regarde, j'ai pris les paroles de Mgr Paquet en très bonne part et je n'ai pas trouvé déplacé que Mgr Paquet ait profité de la circonstance pour répondre aux reproches faits par les journaux depuis un certain temps. »—La plupart des journaux qui ont passé l'année à dénigrer notre système d'enseignement, ne voulant pas que l'on doute de la droiture de leurs intentions, cachent à leurs lecteurs les appréciations élogieuses que reçoit le Département scolaire de la Province de Québec, à l'exposition de Chicago.—M. Sauvalle, du *Canada Review*, va faire partie, paraît-il, du personnel de la rédaction de la *Patrie* Bon à savoir.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs la doyenne de l'Hôpital Général de Québec, Sœur Saint-Olivier, décédée à l'âge de 77 ans et 10 mois, après 54 ans et 10 mois de profession religieuse.—Les journaux annoncent que MM. Mercier, Gouin et Lemieux ont pris une action civile à la Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe, de \$20,000 de dommages contre Mgr Moreau, évêque du diocèse, et demandent à la cour d'exempter les paroisses intéressées de la soumission au décret de l'évêque érigeant une nouvelle paroisse formée d'une certaine partie des paroisses Notre-Dame des Anges, Stanbrige, Saint-Damien de Bedford et Saint-Sébastien.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	17	Sept.	—N.-D. des sept Douleurs.
Lundi,	18	"	—Saint Joseph de Cupertino.
Mardi,	19	"	—SS. Janvier et Comp.
Mercredi,	20	"	—SS. Eustache et Comp. Jeûne.
Jeudi,	21	"	—Saint Mathieu.
Vendredi,	22	"	—Saint Thomas de Villeneuve, Jeûne.
Samedi,	23	"	—Saint Lin, Jeûne.

ABONNEMENTS PAYÉS

Dlle A., Hopital de la Marine.—Dlle N., Sainte-Foye.—M. C., S. O. de Métis.—M. C., Sainte-Cécile du Bic —Dme C., Sainte-Cécile du Bic.—M. R., Collège de Lévis.—M. T., H. D. du Sacré-Cœur.—M. B., Saint-Augustin.—

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes. Draps mortuaires, Bannières et



Drapsaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mémos à soutane, Cois en Ivoirne, Barrettes, Cehn-tures laine ou so e, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N.-B. —Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

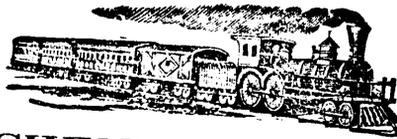
— JUSTEMENT REÇUE —

PAR LA MAISON

J. A. LANGLAIS & Fils

RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC

Une grande variété de Bréviaires en 1 volume, 2 volumes 4, volumes ; aussi Bréviaire de voyage avec fascicules, et MISSELS de toutes les reliures. Ces Bréviaires et Missels sont de la dernière édition, 1892 et 1893.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir de **LUNDI**, le 5 juin 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., 5.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Sainte-Anne, à 8.40 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi,
 4.05 p. m., 12.20 p. m., samedi seulement.
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 5.10 p. m., 1.25 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY.

Départ de Québec 2.00 p. m.—Départ de Montmorency 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Sainte-Anne à 6.59 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 11.59 a. m., 1.30 p. m.
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

POUR LA GRANDE RIVIÈRE (BEAUPRÉ)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m. Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.
 Départ de Beaupré à 7 a. m. Arrivée à Québec à 8.24 a. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m. Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.
 Départ de Beaupré à 4.00 a. m. Arrivée à Québec à 5.40 p. m.

Un train d'accommodation laissera Sainte-Anne pour la Jonction d'Hedleyville
 tous les samedis à 7.20 p. m. y arriverant à 8.20 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.
 W. R. RUSSELL, Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la
 Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
 Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à
 M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGERS, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-
 Heures, et pour culte en général ; Bougies, veil-
 leuses, confection de FLEURS et de CROIX EN
 CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et
 de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par
 dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la
 confiance du public.